Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 3 (1865)

Heft: 13

Artikel: Une mise célèbre

Autor: L.M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-178004

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMEN. — anc de port).
Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.
Tarif pour les annonces: 45 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur Vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Une mise célèbre.

C'était lundi 20 février 4864.

Trois heures sonnaient à la vieille horloge de l'hôtel de ville, et devant ce palais communal stationnait une foule qui s'engouffra bientôt dans le grand escalier.

Qu'était-il survenu?... qu'allait-il se passer?...

L'autorité municipale avait-elle démérité de ses administrés et était-elle en face d'une insurrection?

Ou voulait-on, vu les attaques dont elle a été l'objet dernièrement, lui donner un témoignage éclatant de la sympathie générale?

Allait-on, comme on le fait aux Tuileries le jour de l'an ou à l'occasion de la naissance d'un prince, apposer une signature de déférence et de dévouement sur le registre des humbles serviteurs?...

Non, il s'agissait tout simplement d'une mise publique; mais l'importance qu'on y attachait était toute naturelle.

Depuis longtemps les Lausannois désiraient faire l'acquisition d'une propriété qui offrit à la fois les agréments de la ville et de la campagne pour y fonder un grand cercle. — Une occasion unique se présentait. On avait remué ciel et terre; des hommes animés d'une persévérance à toute épreuve, intrépides, infatigables, une formule de souscription à la main, un encrier portatif dans la poche et l'espoir dans le cœur, avaient travaillé avec l'activité la plus admirable à faire souscrire des actions pour l'achat de Beau-Séjour. Ils avaient réussi. Après quinze jours, ils se réunirent et accusèrent ensemble un chiffre de 122,000 fr.! O vertu récompensée! O brillant avenir!

On n'était pas au bout.

Mille bruits divers avaient couru la ville. Une société genevoise convoitait Beau-Séjour, dans l'intention d'y installer une pension d'étrangers; de gros capitalistes bâlois viendraient ensevelir sous leurs billets de banque nos pauvres actionnaires; enfin, un riché Lausannois en voulait à tout prix. — Voilà la cause de l'anxiété générale, de la vive curiosité qui portiat cette foule à l'hôtel de ville, lundi dernier.

La salle était comble, les bancs craquaient et l'on

entrait toujours. M. le juge de paix, assis sur son fauteuil, invitait gracieusement le public à se réduire à sa plus simple expression, pour pouvoir caser encore quelques personnes aplaties vers la porte. Le trop plein se déversa dans le vestibule.

- Je prie le public de faire un peu de silence, dit le magistrat, qui avait à ses côtés MM. les assesseurs et le greffier; au-devant, l'huissier, debout et attentif. Il fit ensuite lecture de divers actes, énonçant successivement les différentes phases par lesquelles avait passé Beau-Séjour, les divers Crésus qui l'avaient possédé. Puis suivaient les conditions de la mise, écoutées avec un religieux silence, surtout à cet endroit : « Après la mise, il ne sera admis aucune surenchère. »
- Huissier, reprit le magistrat, veuillez crier cet immeuble au prix de 320,000 fr. L'attention était palpitante. Au fond de la salle, le comité du cercle, assis sur des épines; autour de lui, des souscripteurs et des curieux. A l'autre extrémité, un nuage menaçant.
- Trois cent vingt mille francs, pour la 1^{re}, dit l'huissier; trois cent vingt mille, pour la 2^e, trois cent vingt mille...

Personne ne dit mot : nul n'osait attaquer l'ennemi!

— Trois cent vingt mille francs pour la 1^{re}...

- Cinq cents!! dit une voix forte et métallique comme un sac d'écus que le garçon de caisse jette sur le comptoir.
- Trois cent vingt mille cinq cents, pour la 4^{re}; trois cent vingt mille cinq cents pour la 2^e...
 - Vingt-un mille, fit une voix douce et timide.

Le sac d'écus sonna encore quelques fois avec force, et d'enchère en enchère on arriva à 355,000 fr. Enfin, les écus tombèrent au fond du sac; la voix douce et timide ajouta cinq cents francs, l'huissier cria trois fois, et le mot adjugé tomba sur les amis du cercle comme les cailles sur le camp d'Israël. — Des bravos éclatèrent, et la foule se retira énivrée à la fois d'étonnement et de joic. Par une heureuse coïncidence, une musique ambulante, arrêtée devant l'hôtel-de-ville, attaquait en ce moment un air triomphant!...

Vous le tenez, Messieurs ; gardez-le bien!

L. M.